



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique

Question au Gouvernement n° 1718

Texte de la question

ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Brugerolles.

M. Julien Brugerolles . Madame la ministre de l'agriculture, après la vague de chaleur du mois de mai, la canicule d'une intensité et d'une ampleur inédites que nous subissons affecte très lourdement l'ensemble de nos agriculteurs. Même si nous ne pouvons pas encore en déterminer l'importance, les pertes de rendement et de production risquent d'être considérables. Les remontées des agriculteurs ces derniers jours, par exemple dans mon département du Puy-de-Dôme, sont alarmantes, en grande culture comme pour l'élevage.

Depuis longtemps, les climatologues nous alertent : notre pays est en première ligne face au réchauffement climatique. La transformation en profondeur de nos systèmes de production et l'adaptation de toutes nos exploitations à cette nouvelle ère climatique sont d'immenses défis pour préserver durablement nos capacités agricoles.

Pour relever ces défis, encore faut-il rompre avec les impasses libérales et reconstruire de puissants outils d'intervention publique et de protection de nos producteurs. Le premier de ces outils, c'est la garantie de prix minimum rémunérateurs : les revenus indignes sont le premier frein à l'adaptation de nos systèmes de production.

Par ailleurs, alors que, dans les semaines à venir, des dizaines de milliers d'agriculteurs solliciteront sans doute une indemnisation pour les pertes subies, nous devons refonder un grand régime public de prévention et d'indemnisation des aléas climatiques, couvrant toutes les exploitations et toutes les productions. Le système d'assurance-récolte élaboré ces dernières années est totalement inadapté et inefficace pour répondre à l'ampleur des conséquences du changement climatique sur notre agriculture.

Ma question est simple : plutôt que d'annoncer dans les jours à venir un énième plan d'urgence après cette nouvelle crise, êtes-vous prête à soutenir ces mesures structurelles indispensables à l'avenir de notre agriculture ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Face à la canicule, les agriculteurs sont évidemment en première ligne. Vous avez rappelé les principaux effets de cette vague de chaleur. Dès les premières alertes, à l'instar de M. le premier ministre qui a réuni presque quotidiennement la cellule interministérielle de crise, j'ai réuni mes services et les représentants des filières pour évaluer la situation et trouver les réponses appropriées. Notre première préoccupation est la protection des personnes, les agriculteurs eux-mêmes, qui travaillent à l'extérieur et qui sont donc plus soumis que d'autres aux

effets de la canicule, mais aussi les personnels des lycées agricoles.

La protection des élevages appelle également une très grande vigilance. Nous avons pris des mesures réglementaires en matière de transport pour éviter les heures chaudes, ainsi que des dispositions pour permettre le fauchage dans les jachères de manière à nourrir les animaux. Certaines filières, dans lesquelles la mortalité des animaux est très importante, nous mobilisent particulièrement car elles posent la question des capacités d'équarrissage.

Notre responsabilité est bien sûr de répondre à l'urgence. Vous souhaitez des réponses structurelles et elles sont évidemment indispensables. Ma mission est double, en réalité : répondre aux crises et aux urgences – c'est le propre de ce ministère, qui, hélas, passe régulièrement d'une crise à l'autre – et anticiper l'avenir. En matière d'assurance, nous verrons bien comment la situation évolue. Il est fort probable que les rendements seront en baisse. La première canicule a empêché les épis de se remplir. Nous sommes particulièrement préoccupés de ce risque et je ne doute pas que le système assurantiel saura apporter les réponses attendues. Vous dites que ce système ne fonctionne pas, mais je veux rappeler qu'il est récent, puisque c'est mon prédécesseur Marc Fesneau qui l'a instauré. Je rappelle aussi que les cotisations du système assurance récolte sont financées en partie par l'Union européenne et par l'État, à hauteur d'environ 70 %.

Mme la présidente . Veuillez conclure, madame la ministre.

Mme Annie Genevard, ministre . Avant de dire qu'il ne fonctionne pas, il faudrait que davantage d'agriculteurs aient accès à ce système ! Je suis en tout cas très attentive à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Julien Brugerolles](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1718

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2026